



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Volkswirtschaftsdepartement EVD
Bundesamt für Berufsbildung und Technologie BBT

„Case Management“ Formation professionnelle

Assemblée générale CSIAS, 31.05.2007

(Ursula Renold, directrice OFFT)

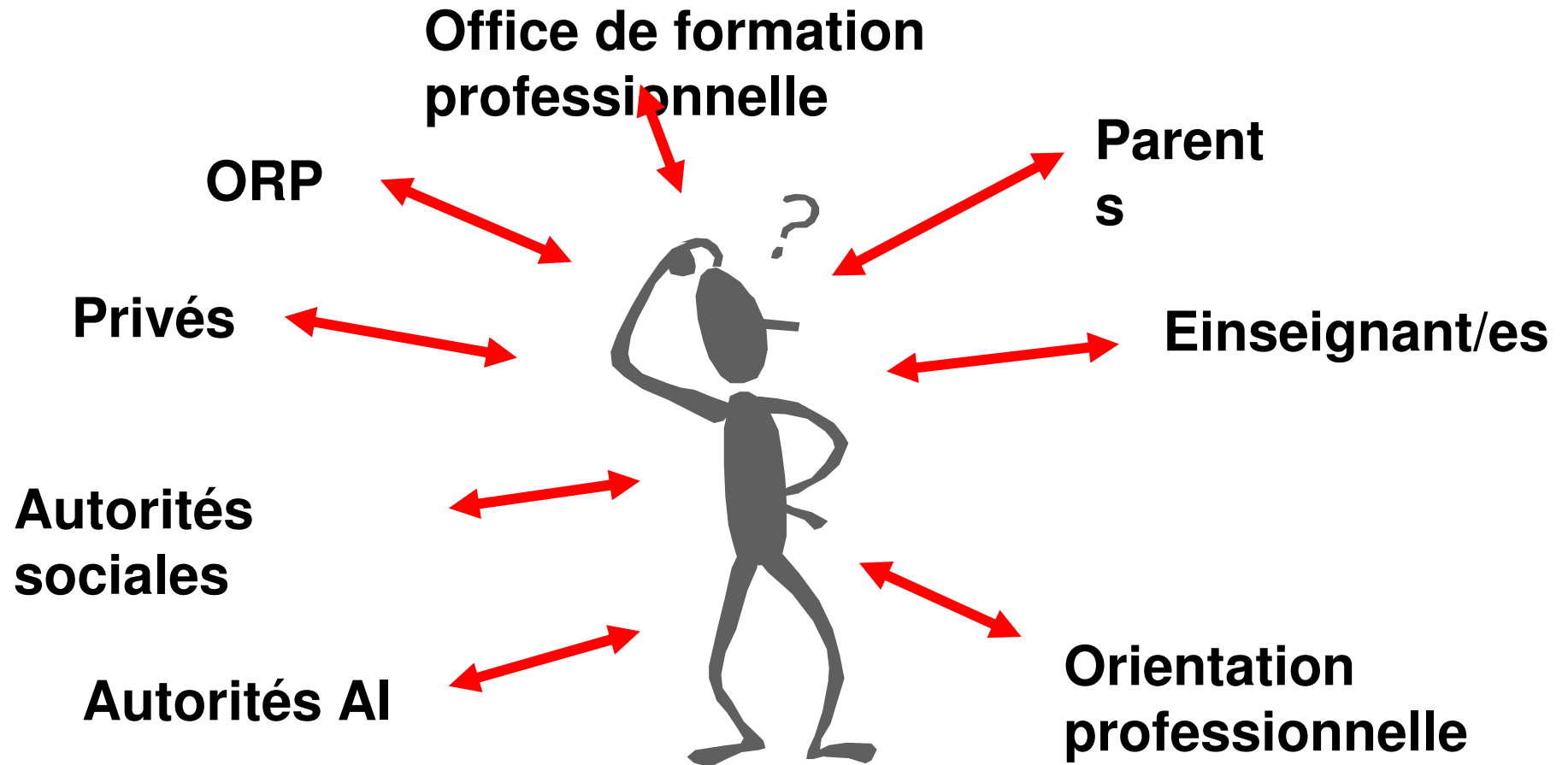


Facts & Figures

- 9% des jeunes ne réussissent pas le niveau secondaire II
- Lors du passage du niveau secondaire I au niveau secondaire II, nous „perdons“ de nombreux jeunes
- 2'000 à 2'500 jeunes ne réussissent pas le passage à un apprentissage, même à long terme
- 2'500 autres jeunes en revanche ont beaucoup de peine, mais réussissent à moyen terme à entrer dans la vie professionnelle (si on leur offre de l'aide)
- Plus le passage dure, plus les chances d'insertion diminuent
- Les jeunes présentant des faiblesses scolaires et sociales ont le plus de difficultés à trouver une place d'apprentissage
- La formation professionnelle est la voie la plus simple et la plus rapide vers la socialisation des jeunes. Mais le système de formation a ses limites



Aujourd'hui: de nombreux interlocuteurs





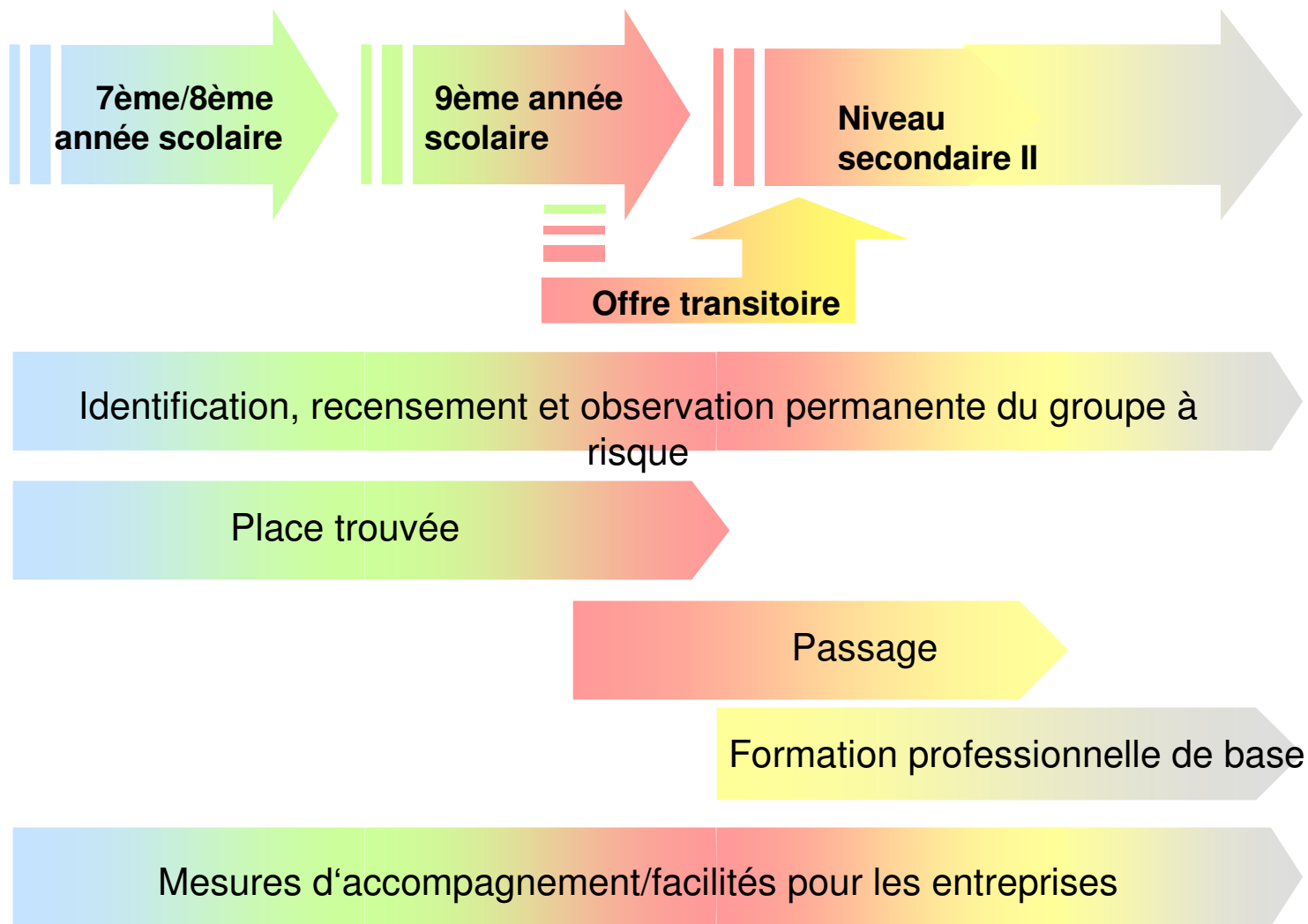
„Case Management“ Formation professionnelle

- démarche structurée pour les plus faibles
- coordination des acteurs impliqués
- au-delà des frontières institutionnelles
- dès la 7ème année scolaire jusqu'à la fin de la formation professionnelle
- pas de structures supplémentaires

Objectif: Ramener la proportion des jeunes qui ne terminent pas le niveau secondaire II de 9% à 5% d'ici 2015.

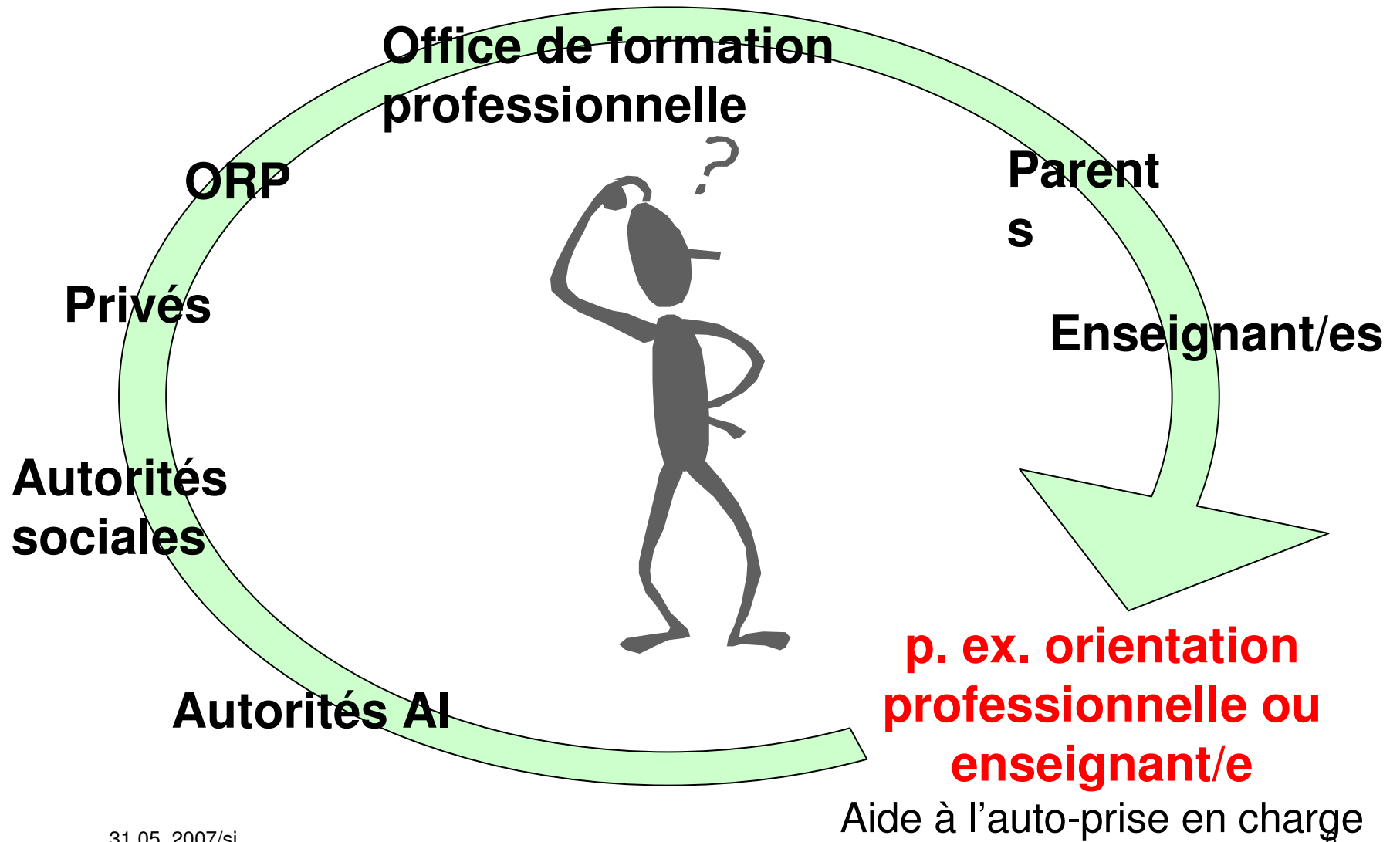


Début dès la 7^{ème} année scolaire



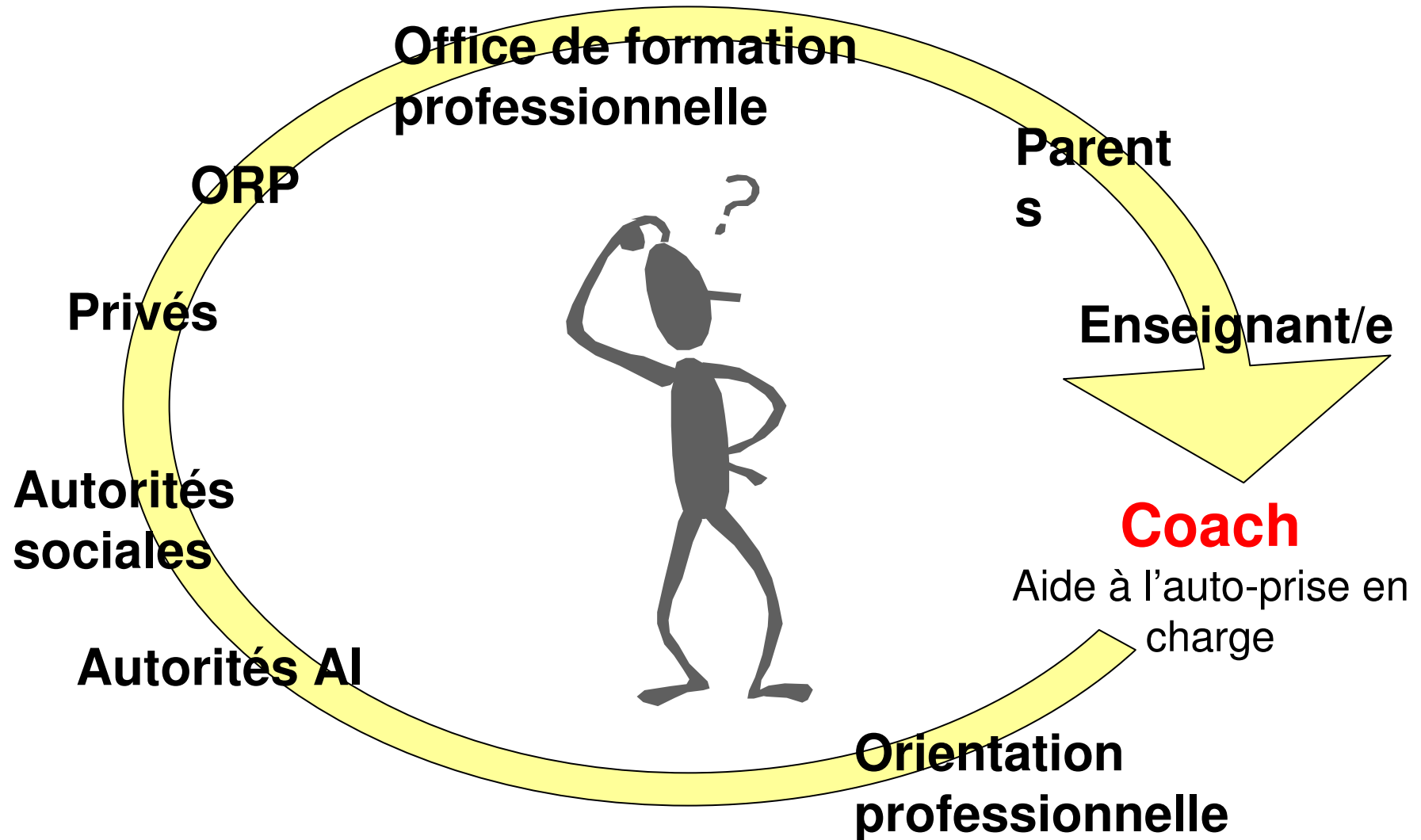


Situation possible I





Situation possible II





Mise en application

- Offices cantonaux de formation professionnelle
- Instruments et mesures existants
- Concept global cantonal
 - Définition de l'instance responsable et concertation des mesures / collaboration
 - Cadre des projets
- Confédération → canton: montant forfaitaire pour le concept
- Toutes les demandes de développement du projet via l'office de formation professionnelle (la Confédération finance via les art. 54/55)
- Plate-forme d'échange dans l'internet (www.sbbk.ch)

Contenu des concepts globaux cantonaux

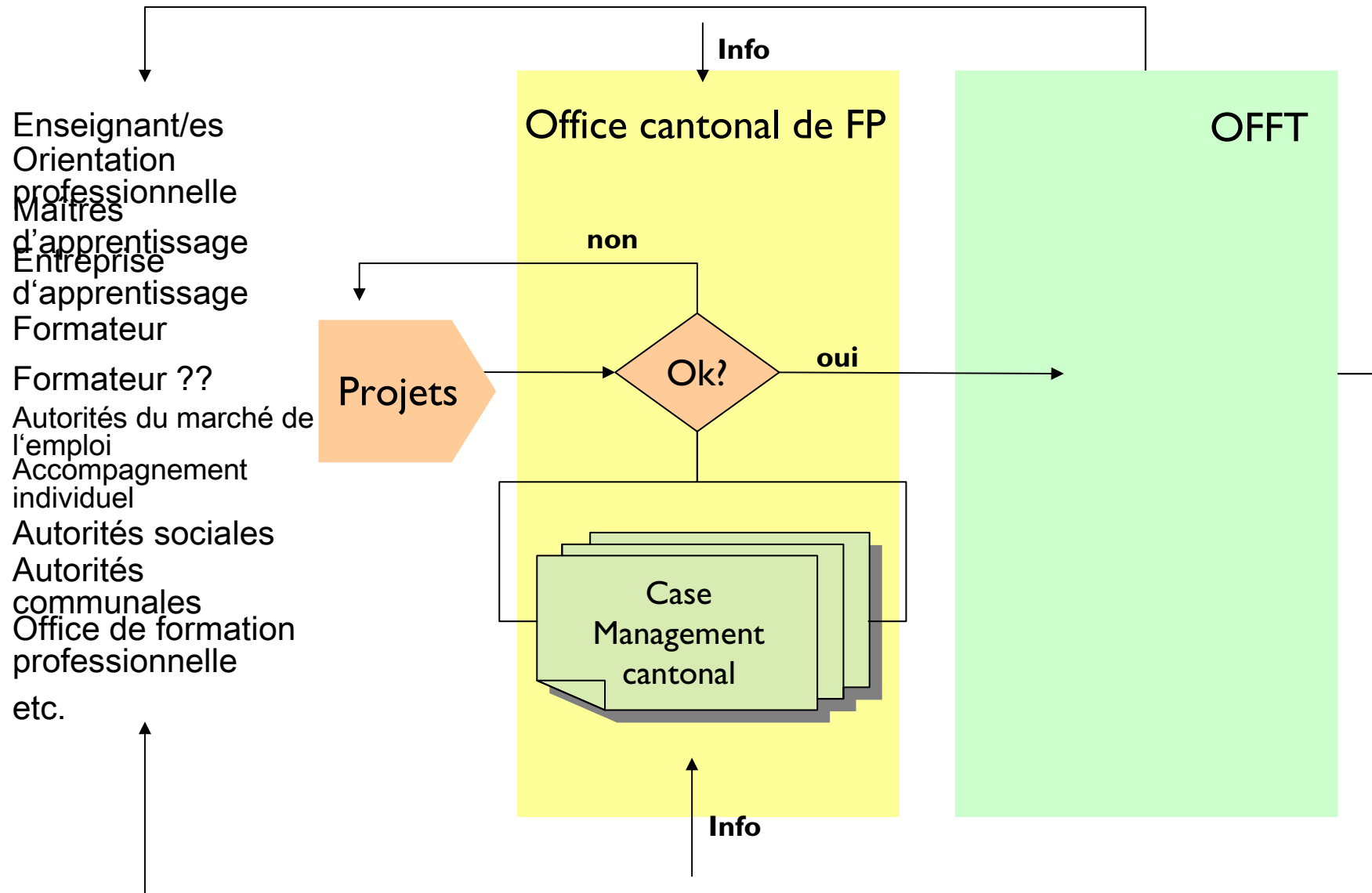
- Recensement des mesures existantes
- Liste des acteurs possibles et potentiels
- Description de la collaboration et de la coordination
- Description des critères pour identifier le „groupe à risque“
- Description des processus d'identification, de recensement, d'observation permanente (tracking) et d'accompagnement (coaching) du groupe à risque
- Cahier des charges de l'accompagnateur (coach)
- Enumération des problèmes spécifiquement cantonaux
- Description des mécanismes en cas de problèmes
- Description succincte et agendage des mesures de Case Management Formation professionnelle à mettre en place



Caractéristiques principales du Case management

- Pilotage du cas: une instance responsable
 - Recensement de ceux qui risquent de tomber hors du système
 - Faire le nécessaire pour que les jeunes à risque obtiennent la solution optimale pour eux
- Aide à l'auto-prise en charge
- Pas de „sur-conseil“, pas d'accompagnement pour tous
- Ciblé sur les jeunes défavorisés

Processus de soumission de projets





Que co-finance l'OFFT?

- 1** Concept global cantonal
- 2** Coordination des mesures
- 3** Coaching/accompagnement
- 4** Projets selon art. 54/55



Merci de votre attention



Des questions?